

## UNE FISCALITE SOCIALE AU SERVICE DE LA COMPETITIVITE ET DE L'EMPLOI (Mai 2006)

### LE SYNDROME DU TITANIC

Le fameux « modèle social » français **prend eau de toutes parts**. Comme le Titanic, nous le croyions insubmersible, mais il est en train de couler. Nous continuons à en vanter les mérites, en chantant gaillardement sur le pont, juste avant qu'il ne bascule dans les abysses. Comme sur le plus beau paquebot du monde, chacun, inconscient de l'urgence, veut continuer à garder ses acquis, ses avantages, ses prébendes. On commence seulement à mettre à l'eau les chaloupes des premières classes (les assurances privées), pour les autres, on verra plus tard.

Poursuivons la métaphore. Ce qui est remis en cause, ce n'est pas la qualité des prestations délivrées par le Titanic pour ses passagers, pas plus que la qualité intrinsèque de notre système de protection sociale pour ses usagers, **c'est la manière dont l'un et l'autre ont été conduits, gérés, organisés pour faire face à la réalité**. D'un côté un **iceberg**, de l'autre la **mondialisation** et ses conséquences.

C'est précisément parce que nous voulons garder un haut niveau de protection sociale que nous devons admettre que ses modes de gestion et de financement **ne sont plus tenables**. **Les trois grands icebergs** sur lesquels elle risque d'achopper, nous savons où ils se trouvent, nous n'avons même pas l'excuse d'être surpris de leur présence dans les eaux internationales que nous traversons. Le **chômage**(1) est un gouffre financier puisqu'il augmente les dépenses et diminue les recettes mais c'est surtout un fardeau qui pèse sur le moral des Français et les entraîne dans une spirale négative. Le **déficit structurel de la « sécu »** (2) ne trouve pas de solution. Enfin, **le financement des retraites**, (3) malgré la récente réforme, va très prochainement redevenir un problème. Et l'océan sur lequel dérivent ces icebergs, c'est la dette publique...

Nous ne pouvons plus continuer comme ça. Le naufrage du Titanic a symbolisé la fin d'un monde de castes, c'était en 1912, à la veille de la Grande Guerre. N'attendons pas que la disparition de notre sécu marque la fin d'une société protectrice et le retour de la loi de la jungle. C'est pourtant ce qui risque de se passer **si nous ne parvenons pas à engager les réformes nécessaires**.

Si nous maintenons le système en l'état en procédant par replâtrages, nous savons très bien que nous allons droit dans le mur (de glace !). Comme nous le détaillons dans les pages qui suivent, face aux besoins sociaux qui ne cessent de croître, **la seule issue sera de taxer encore plus le travail, donc de faire baisser notre compétitivité**, d'encourager les délocalisations, d'augmenter le chômage, ce qui diminuera les cotisations sociales. **Cercle vicieux qui nous mène à la catastrophe**.

Comme nos entreprises aujourd'hui, nos sociétés développées ne peuvent s'en sortir que **par l'innovation**. Nous devons faire preuve d'une imagination sans tabous et nous débarrasser de nos modes de pensée anciens. Nous croyons, au CJD, que les réformes sont possibles dès lors qu'elles sont menées *avec une méthode juste, fondée sur l'écoute, le respect des partenaires, la concertation, l'ouverture intellectuelle, du temps, un peu de courage et beaucoup de pédagogie*. Nous en faisons quotidiennement l'expérience dans nos entreprises : **les seuls changements efficaces sont ceux que nos salariés ont eu la possibilité de s'approprier et dont ils perçoivent clairement l'intérêt pour eux-mêmes et pour la collectivité**.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé pour proposer le présent rapport sur **la réforme de notre fiscalité sociale**. Nous ne sommes pas partis de l'idée qu'il fallait, coûte que coûte, sauver notre modèle social dans son intégralité. Nous nous sommes demandés comment redonner une nouvelle vigueur au système, le re-former, pour conserver ce qu'il a de meilleur et éliminer ce qui le grippe. Il suffit tout simplement, nous semble-t-il, **de faire tourner à l'envers le cercle vicieux décrit plus haut pour qu'il devienne vertueux**.

**En taxant moins le travail**, au contraire de ce qui se passe aujourd'hui, **on rend son coût plus compétitif** par rapport à celui des pays concurrents. Une meilleure compétitivité dynamise nos entreprises qui peuvent produire plus, innover, vendre plus et créer des emplois nouveaux. La résorption du chômage dope parallèlement la consommation ce qui renforce le marché intérieur.

Mais on ne doit évidemment pas se contenter de revendiquer classiquement une baisse des charges sociales sans proposer de remplacer les ressources qu'elles procuraient. La seule solution efficace et juste, c'est d'élargir la base de financement de la protection sociale. Cela nous paraît d'autant plus nécessaire et logique que **le champ de cette protection dépasse désormais largement celui du travail**. Est-ce à l'entreprise, par exemple, de prendre presque totalement en charge le coût du vieillissement de la population (santé et retraites) quand elle devrait se consacrer au développement de l'activité et de l'emploi ? **N'est-ce pas plutôt à la collectivité dans son ensemble ?**

**Nous proposons ici d'instaurer une « contribution sociale sur la consommation »**. Nous ne sommes pas les seuls. Et nous n'avons pas la prétention de croire qu'il s'agit d'une solution miracle. Son plus grand mérite est de nous conduire à réfléchir autrement aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. C'est le début d'une bonne réforme.

Le Titanic était perdu d'avance. N'aurait-il pas fait naufrage qu'il aurait été coulé par la concurrence des avions. Il était une réponse ancienne à des besoins de transports en plein développement. Notre sécu est perdue si elle n'est pas capable **d'anticiper** les immenses besoins sanitaires et sociaux de demain et d'y apporter des réponses innovantes. Il s'agit, en définitive, d'un choix de société.

**Françoise Cocuelle, présidente nationale du CJD**

*Le présent rapport est le fruit du travail de la Commission nationale de prospective sur la fiscalité, animée par Emmanuel Vasseneix et composée de Alain Aubouin, Bernard Caroff, Arnaud Chevrier, Nathalie Crouzet, Bertrand de Kermel, Bernard Poligny, Corinne Pansier, Jean-Luc Tuffier, Arnaud Villedieu.*